

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 novembre 2021

---

RECONNAISSANCE ET RÉPARATION DES PRÉJUDICES SUBIS PAR LES HARKIS - (N° 4631)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° DN3

présenté par

Mme Santiago, M. David Habib, M. Faure, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, Mme Lamia El Aaraje, M. Garot, M. Hutin, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Leseul, Mme Manin, M. Naillet, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« délaissés »,

le mot :

« abandonnés ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à étoffer le corps de l'article portant reconnaissance de la responsabilité de la France envers les harkis, moghaznis, et personnels des diverses formations supplétives. Il a pour objet de s'en tenir aux termes évoqués dans les déclarations officielles de plusieurs Présidents de la République successifs qui ont reconnu l'abandon des harkis.

Ainsi, lors d'un discours prononcé le 14 avril 2012 à Perpignan, le président Nicolas Sarkozy, évoquant les télégrammes du 12 mai 1962 de Pierre Messmer et Louis Joxe, indiquait que ces derniers marquaient « sans aucune contestation possible la responsabilité du gouvernement français dans l'abandon d'une partie des harkis » et que « rien ne peut expliquer, ni encore moins excuser l'abandon de ceux qui avaient le choix de notre pays ».

Enfin, lors du discours prononcé le 25 septembre 2016 à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis, le président François Hollande reconnaissait explicitement la responsabilité des gouvernements français : « Cette vérité est la nôtre et je l'affirme ici clairement au nom de la

République : je reconnais la responsabilité des gouvernements français dans l'abandon des harkis, des massacres de ceux restés en Algérie, et des conditions d'accueil inhumaines des familles transférées dans les camps en France. Telle est la position de la France ».